

# MAIRIE DE MANTEYER

## SÉANCE DU 2 AVRIL 2026

DE-013-2026
Nombre de membres afférents au CM : ..... 15
Nombre de membres en exercice ..... 15
Nombre de membres présents ..... 14
Nombre de membres ayant pris part à la délib..... 15
Date de la convocation 25/03/2026

L'an deux mille vingt-six et le deux du mois d'avril à dix-huit heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Manteyer, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric REY, Maire.

**Présents :** REY Frédéric - ALLEMAND Georges - CHARBONNIER Mélanie - CAMUS Kévin - ARNAUD Amandine - PAUCHON Éric - PAUCHON Sylvie - PETROW Janeck - DEGREMONT Loïc - JULLIEN Charlotte - PERRET Oriane - CHEVALIER Lina - Michel PONS – ERLINGER Delphine – CELCE Chantal

**Absents excusés représentés :** PAUCHON Éric (pouvoir à Frédéric REY)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

**Absents excusés :**

005-210500757-20260402-013-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

M. Georges ALLEMAND a été désigné secrétaire de séance.

### Objet : Création de commissions communales

Monsieur le Maire expose :

- Que les commissions communales sont créées à l'initiative du conseil municipal et que conformément à l'article L.2121-22 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.)
- Qu'elles sont composées exclusivement de conseillers municipaux ;
- **Que le Maire en est président de droit ;**
- Que des comités consultatifs seront créés chaque fois que cela sera nécessaire à l'initiative du conseil municipal qui en fixe la composition sur proposition du Maire ;
- Qu'en application de l'article L.2121-21 du C.G.C.T., le Conseil Municipal peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres ;

Le Conseil Municipal, sur l'exposé de Monsieur le Maire, décide à l'unanimité de voter à main levée et de créer les commissions suivantes :

1. Commission économie et finance : 4 sièges.
2. Commission des Travaux : 3 sièges
3. Commission Urbanisme : 4 sièges
4. Commission Socioculturelle et santé : 4 sièges
5. Commission Forêts et agriculture : 3 sièges.
6. Commission Communication : 5 sièges
7. Commission Scolaire-jeunesse : 4 sièges
8. Commission Culture-patrimoine : 4 sièges

et désigne les membres siégeant dans les différentes commissions comme suit,

- **Commission économie et finances** (suivie des affaires financières de la commune)

Responsable de la commission : Mélanie CHARBONNIER

Membres : Georges ALLEMAND; Eric PAUCHON; Sylvie PAUCHON

- **Commission des travaux** (proposition de travaux sur les bâtiments communaux, la voirie et l'espace public)

Responsable de la commission : Kévin CAMUS

Membres : Janeck PETROW; Georges ALLEMAND

- **Commission urbanisme** (suivie des dossiers d'urbanisme et du PLU de la commune)

Responsable de la commission : Janeck PETROW

Membres : Lina CHEVALIER; Georges ALLEMAND; Mélanie CHARBONNIER

- **Commission socioculturelle et santé** (proposition d'activités culturelles pour les habitants et en lien avec le monde associatif)

Responsable de la commission : Amandine ARNAUD

Membres : Sylvie PAUCHON; Charlotte JULLIEN; Lina CHEVALIER

- **Commission forêts - agriculture** (suivie des projets de gestion de la forêt communale en lien avec l'ONF et des problématiques agricoles de la commune)

Responsable de la commission : Kévin CAMUS

Membres : Oriane PERRET; Amandine ARNAUD

- **Commission Communication** (mise en place de la communication de la commune (bulletin municipal/site internet...))

Responsable de la commission : Lina CHEVALIER

Membres : Charlotte JULLIEN, Janeck PETROW; Amandine ARNAUD; Georges ALLEMAND

- **Commission Scolaire-jeunesse** (suivie des questions scolaires (lien avec les écoles/collège/Inspection académique /les transports scolaires))

Responsable de la commission : Loïc DEGREMONT

Membres : Mélanie CHARBONNIER; Chantal CELCE; Amandine ARNAUD

- **Commission Culture-patrimoine** (Mise en valeur du patrimoine communal)

Responsable de la commission : Eric PAUCHON

Membres : Georges ALLEMAND; Oriane PERRET; Charlotte JULLIEN

La création des huit commissions communales, le nombre de sièges à pourvoir et les membres y siégeant ont été adoptés à l'unanimité.

Ont voté contre : 0

Abstention : 0

Ont voté pour : 15 dont 1 pouvoir

Pour extrait conforme

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

Le Maire



.../...